



PROGRAMME REDEVABILITE

« *Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes* »

A la une

Interview de Dah Djomanmousso



Suite Page 8

Redevabilite.bj

Sommaire

- ◇ Editorial.....1
- ◇ Zoom sur six partenaires FoSIR 2022.....2
- ◇ Formation des OSC porteurs de projets FoSIR AàP2 sur la Redevabilité.....3
- ◇ Remise de chèque aux porteurs du FoSIR 2022.....3
- ◇ Session du COS.....4
- ◇ Marché de information du COS5
- ◇ Atelier de planification de la mise en œuvre du Plan d'Appui à l'Etat.....6
- ◇ Atelier de capitalisation avec les OSC du FoSIR 20217
- ◇ Interview8

Editorial

Bonjour !

« Tu me dis j'oublie! Tu m'enseignes, je me souviens! Tu m'impliques, j'apprends! ». C'est cette assertion apocryphe attribuée à Benjamin Franklin, qui a marqué la réunion de la troisième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) du Programme Redevabilité. Ce mois, le COS a été l'une des activités qui a suscité l'intérêt de l'ensemble des partenaires du Programme et dont nous avons retracé les grandes étapes dans nos pages.

En substance, le COS a été l'occasion pour l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité de faire le point de la mise en œuvre des activités et de présenter les perspectives à venir du programme.

Pour les porteurs de projets du FoSIR 1 et 2, ce fut l'occasion de mettre en lumière les différentes initiatives. Les acteurs du FoSIR 2 ont reçu leur chèque symbolique de subvention et ceux du FoSIR 1 ont présenté quelques résultats forts de fin d'exécution de leurs projet respectifs.

Fin d'exécution de projets rime avec documents de capitalisation et de vulgarisation de bonne pratique. C'est à cet effet que l'UGP a convié, du 24 au 26 octobre 2022 à Dassa-Zoumè, les porteurs de projets du FoSIR 2021 pour un atelier d'écriture et de finalisation des documents de capitalisation. Nous avons recueillis pour vous , les réactions de quelques participants à l'atelier (page 7).

Vous allez découvrir également dans ce numéro, le compte rendu de quelques autres activités ayant marqué ce mois dont l'atelier de planification de la mise en œuvre du Plan d'Appui à l'Etat des 05 et 06 septembre 2022.

Enfin nous avons accordé une interview à **Sa Majesté Dah Djomanmousso**, sur la redevabilité des chefferies traditionnelles dans le contexte général de l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique (Page 8).

Bonne lecture !



Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur les partenaires FoSIR 2022

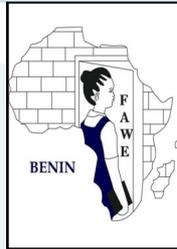


Le **BACAR** est le Bureau d'Appui-Conseils d'Afrique pour les Réalisations.

Elle est une organisation de la société civile béninoise dont les actions répondent à des problématiques diverses dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'agriculture, des droits des femmes et de l'enfant, de la gouvernance ou encore de l'environnement.

Entant porteur de projet du FoSIR 2022, il met en œuvre le projet : « **Contribution à l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs de la santé de l'eau et de l'assainissement à Savalou** ».

Le projet a une durée de 12 mois environ avec un montant global de subvention de **7 736 640 F CFA**



FAWE BENIN: Forum for African Women Educationalists (FAWE) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) panafricaine, créé en 1991 à Nairobi au Kenya. Sa mission est de promouvoir l'équité et l'égalité du genre dans l'éducation au Bénin, en encourageant des politiques, des pratiques et des attitudes positives envers l'éducation des filles.

FAWE BENIN est l'un des bénéficiaire du FoSIR 2022 dont le projet mis en œuvre s'intitule : « **La voix des jeunes pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans dix (10) lycées et collèges de la commune de Ouidah** » Il s'intéresse spécifiquement à l'hygiène menstruelle des jeunes filles de ces lycées et collèges.

Le projet a un budget global de **9 572 700 F CFA**



IAGD BENIN: est l'Institut d'Appui à la Gouvernance et à la Décentralisation. Il est porteur de projet subventionné par le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR 2022), dans le cadre du Programme Redevabilité.

Pour le FoSIR 2022, **IAGD** met en œuvre le projet : « **Mon Droit à l'Eau Potable** » (**MDEP**).

Le projet intervient, dans le secteur de l'Eau et assainissement et cible les populations du département de l'Atlantique, précisément celles de Tôri et Kpomassè

Le budget global de subvention du projet est de **10 691 625 F CFA** pour une durée d'exécution d'une année environ.



ADS Bénin ONG: dont le sigle signifie **Action, Développement et solidarité** est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui a son siège dans le département de l'Atacora (Tanguiéta)

Elle œuvre pour l'épanouissement des personnes en situation de vulnérabilité.

Nouveau partenaire du FoSIR 2022, il va mettre en œuvre le projet: « **Projet d'Amélioration de la qualité des soins et services de Santé Publique à travers l'application des principes de Rédevabilité Sociale à Adjohoun et Bonou** »

Le budget global de subvention du projet est de **9 200 100 F CFA**.



CREDEL ONG: Le **Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement local** est une organisation

dont la vision est d'œuvrer pour un monde inclusif et des modes de vie respectueux de l'environnement et résilients aux changements climatiques au sein des communautés locales.

Sa mission est d'accompagner les communautés à la base et les personnes vulnérables dans le processus de développement durable.

Dans le cadre du FoSIR 2, il va mettre en œuvre une initiative de « **Promotion des droits d'accès des personnes vivant en milieu rural aux nouveaux services public de l'état civil : cas de la commune de Glazoué** »

Le budget global de subvention du projet est de **9 334 200 F CFA**.



CAEB BENIN est le **Conseil des Activités Educatives du Bénin**. Il travaille pour l'amélioration

continue de la qualité de l'offre éducative au Bénin. Il intervient dans quatre domaines dont l'éducation, la santé, la nutrition, les actions sociales de développement.

Pour le FoSIR 2022, la branche de **Porto-Novo** du CAEB porte pour exécution le « **Projet d'appui à la gouvernance participative et inclusive des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire dans le département de l'Ouémé** »

Le budget global de subvention de ce projet d'appui est de **11 191 484 F CFA**

Actualités

FoSIR 2022 : les OSC renforcées sur la redevabilité et les normes de qualité

« Renforcer les porteurs de projets sur les normes de qualité et les outils de redevabilité afin de maximiser les résultats attendus des projets en cohérence avec le cadre logique du programme **Redevabilité** », tel était l'objectif de l'atelier organisé en faveur des nouvelles OSC du **FoSIR 2022**.



En effet, la plupart des OSC porteurs de projets FoSIR maîtrisent peu les outils d'appréciation de la qualité des services publics ou manquent d'expérience en matière de mise en œuvre de ces outils. C'est fort de cela que l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a initié la présente formation à l'endroit des coordonnateurs de projets et responsables de suivi-évaluation du FoSIR 2022.

L'atelier a permis à ces derniers de **connaître les principes de**

Quelques participants à l'atelier

bases de l'offre des services publics dans les secteurs de mise en œuvre du programme d'une part et de *s'approprier les différents outils, de les distinguer les uns des autres et d'être en capacité de les mettre en œuvre d'une part, d'autre part.*

Rappelons que cette session de formation s'est déroulée du 03 au 08 octobre à Parakou pour les OSC du nord et du 10 au 15 Octobre 2022 à Cotonou pour les OSC du Sud. Notons que la **Maison de la Société Civile (MdSC)**, partenaire de mise en œuvre du Programme Redevabilité, a profité du cadre pour présenter son projet **Trait d'Union** et a planté le décor du démarrage des activités, dont la mise en œuvre prend en compte tous les acteurs FoSIR et partenaires de la société civile du Programme Redevabilité.

FoSIR 2022 : remise officielle de chèque aux nouveaux porteurs de projets

De nouveaux acteurs de mise en œuvre entrent désormais dans l'arène multipartenaire du programme Redevabilité. Il s'agit des nouveaux porteurs de projets du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR).

Le 12 octobre 2022, une délégation de ces porteurs composée des OSC **FAWE – PNUSS – CREDEL – IRADM – FEMME RURALE**, a reçu de la part de l'UGP du Programme Redevabilité, les chèques symboliques de subvention à leur différents projets. Les versements de la 1ère tranche sont en cours.

Cette remise a eu lieu en ouverture de la session ordinaire du Comité de Suivi et d'Orientation (COS) du Programme Redevabilité, qui a rassemblé tous les partenaires collaboratifs du Programme. Présente à cette cérémonie solennelle, la Cheffe de Coopération internationale de la Suisse au Bénin, **Mme. Elisabeth Pitteloud-Alansar**, a rappelé que le programme « vise à renforcer la pratique de la redevabilité et créer un



Remise de chèque par **Elisabeth Pitteloud-Alansar**, Cheffe de la Coopération Suisse



La Présidente de la **PEOSC** remettant le chèque à **"l'ONG FEMME RURALE"**

environnement où les organisations de la société civile, les citoyens et les médias interagissent avec les pouvoirs publics pour offrir de meilleurs services de base aux populations. Il s'agit de permettre aux porteurs de responsabilité (responsables des administrations centrales ou déconcentrées, élus) et aux détenteurs de droits (citoyen(ne)s, usagers ou consommateurs de services publics, organisations de la société civile) d'interagir, donc de dialoguer. ». Elle a exhorté les responsables de projet retenus à une « *gestion saine et efficiente des ressources qui seront mises à disposition* » et a annoncé la tenue d'autres cadres de concertation pour entamer les réflexions de la durabilité FOSIR en vue disposer d'un fonds multi-bailleurs et instrument unique de financement de la société civile.

Notons que cette remise symbolique a précédé le marché d'information du COS, durant lequel les principaux résultats de dix projets FoSIR 2021 ont été présentés devant le parterre de partenaires formant l'assistance.

Actualités

Session du COS 2022

L'objectif général de la première session du COS au titre de l'année 2022 était de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre de la phase 2 du programme. De manière spécifique, il s'agissait de :

- Procéder à la remise officielle des chèques des subventions octroyées aux OSC dans le cadre du 2ème appel à propositions du FoSIR ;
- Partager avec le COS et les partenaires intervenant dans le domaine de la gouvernance et de l'appui aux organisations de la société civile les résultats et les acquis du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) ;
- Apprécier l'état d'avancement et les principaux résultats obtenus (changements, progrès, niveau d'atteinte des indicateurs, etc.) dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel 2022 du programme ;
- Présenter le contenu du plan d'actions de l'appui à l'Etat dans le cadre de la phase 2 du programme ;
- S'approprier la méthodologie de suivi du processus électoral par la PEOSC ;
- Faire des recommandations en vue de l'atteinte des résultats attendus du programme.

Après la présentation de l'état d'avancement du programme, entré dans sa vitesse de croisière, l'UGP a présenté les principales perspectives à venir :

- La planification définitive et la mise en œuvre du plan d'appui à l'Etat ;
- La poursuite du suivi des projets FoSIR 2021 et l'attribution de subventions au titre du FoSIR 2022 ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de formation : élaboration et formation sur les modules suivants : « Normes de qualité et redevabilité », « Redevabilité électorale » (par le moyen d'une formation bridge avec la PEOSC et la CENNA) et « Redevabilité judiciaire » ;
- La mise en œuvre d'une campagne commune d'interpellation et de plaidoyer, soutenue par le projet « Trait d'Union » de la MdSC ;

- La poursuite des travaux d'état des lieux des normes de qualité des services essentiels qui culminera dans la tenue d'une conférence nationale à l'issue de laquelle des standards de qualité des services essentiels des 4 secteurs prioritaires du programme seront retenus et largement diffusés ;
- La finalisation du système organisationnel de reddition des comptes de l'UGP et la modélisation de l'outil en cours pour utilisation en 2023 par les partenaires de la DDC ;
- La mise en œuvre de la stratégie de capitalisation, par la tenue d'ateliers d'écriture de documents de capitalisation avec les partenaires du programme ;
- L'appui à l'évaluation à mi-parcours du programme, par le backstopping de la DDC (Reid Consulting) ;
- La visite d'étude au Niger si les différents calendriers le permettent.

Dans son mot de fin, M. Lawani, Président de la session et DPAF du MJL a dit toute sa satisfaction pour la tenue effective de la session, la qualité des échanges et le respect de l'agenda.

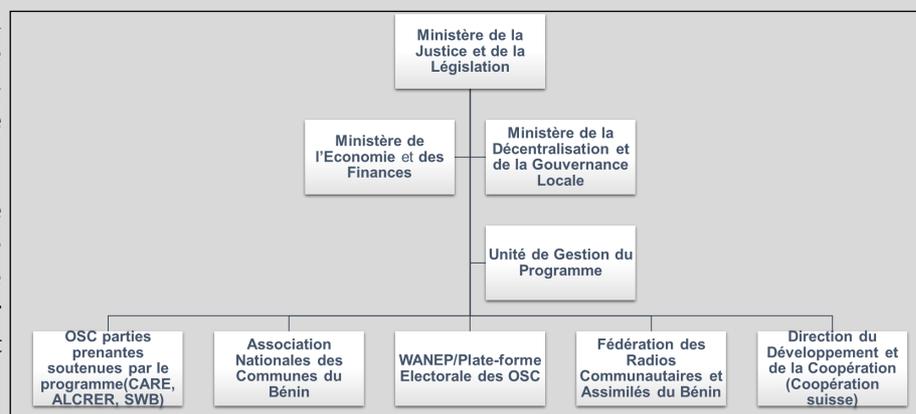
A l'issue des échanges, le Comité d'Orientation et de Suivi a émis, entre autres, les recommandations suivantes :

- Prendre les dispositions en vue de la désignation par l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) de leur représentant respectif au COS en vue de leur participation effective aux prochaines sessions du COS ;
- Elaborer et mettre à disposition un canevas harmonisé de présentation du point d'exécution des projets et des plans d'actions pour les prochaines sessions ;
- Réfléchir à l'adaptation des mécanismes de mise en œuvre au nouveau contexte de mise en œuvre du programme caractérisé par la cherté de la vie et la menace djihadiste ;

- Elargir les présentations faites aux effets obtenus par les projets et à la mise à l'échelle ;

- Organiser la prochaine session du COS en mars 2023.

Le rapport complet de la session du COS est disponible au secrétariat de l'UGP.



La composition du COS en image

Actualités

COS 2022 : un marché d'information pour présenter les résultats des projets FoSIR 2021



Vue partielle des participants au marché de l'information

L'un des objectifs de la session du Comité de Suivi et d'Orientation (COS) auquel l'UGP du Programme Redevabilité a invité l'ensemble de ses partenaires est de : « *Partager les résultats et les acquis du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR)* ».

Organisé le 12 octobre 2022 à l'Azalai Hôtel de Cotonou, cette séance du COS a permis de présenter, les résultats de 10 projets FoSIR 2021 aux différents partenaires du Programme. A travers des posters réalisés pour l'occasion, les coordonnateurs des projets ont présenté quelques résultats et impacts probants des projets qu'ils ont mis en œuvre.

Les dix OSC ayant formé ce marché d'information sont: Afasops, Sos Civisme, Ola Africa, Gsat, Amis de Don Bosco, Eco Bénin, Repsfeco, Consamus, Changement Social Bénin, DeJesus Comedy Club.

PROGRAMME REDEVABILITÉ - FoSIR 2021

**CITOYENNETÉ
ENGAGÉE**

OBJECTIF DU PROJET

LES USAGERS DE LA MATERNITÉ, DE LA NÉONATOLOGIE ET DE L'INFIRMERIE DES DEUX HÔPITAUX DE ZONE BÉNÉFICIENT D'AVANTAGE DE SERVICES DE QUALITÉ EN SOINS DE SANTÉ D'ICI 2022 GRÂCE À LA SYSTÉMATISATION DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE DE REDEVABILITÉ.

Zone d'intervention : Abomey-Calavi, Sô-Ava, Allada Toffo-Zé
Durée : 12 mois **Budget global :** 15.636.000 F CFA

RÉSULTATS DU PROJET

- Après l'évaluation communautaire, les autorités sanitaires et l'Ambassade du Japon près le Bénin ont promis le financement de l'extension des locaux de l'Hôpital de Zone d'Allada, pour augmenter ses capacités d'accueil.
- L'installation d'un système de paiement en ligne pour la réduction voire la suppression du long temps d'attente à la caisse de l'hôpital de Zone d'Abomey-Calavi.
- Des dispositions urgentes ont été prises pour la vidange de la station de traitement des eaux usées et des fosses septiques afin de rendre désormais les toilettes accessibles aux usagers.

ASSOCIATION DES FEMMES ALODO-ALOMI POUR LA SOLIDARITÉ ET LE PROGRES SOCIAL
 Coordinatrice du projet : Rosalie AGUIAH
 Contact : (229) 97 44 01 57 - Email : afasops@yahoo.com

Poster de présentation des résultats de AFASOPS BENIN

PROGRAMME REDEVABILITÉ - FoSIR 2021

DEJESUS COMEDY CLUB

OBJECTIF DU PROJET

PROMOUVOIR LA REDEVABILITÉ AU BÉNIN À TRAVERS LA RÉALISATION ET LA DIFFUSION DE DEUX CAPSULES VIDÉOS SKETCHS, COMME CAMPAGNE DIGITALE DE SENSIBILISATION.

Zone d'intervention : Calavi **Budget global :** 2.500.000 F CFA
Durée : 2 mois

RÉSULTATS DU PROJET

Au terme de la réalisation de la campagne digitale conjointe avec les plateformes (Facebook, Youtube et le site du programme Redevabilité) des vidéos, on peut noter que:

- Les thématiques de Redevabilité des élus et de la délivrance des services publics de qualité abordées dans les différentes vidéos ont été vues par près de 17000 béninois(es).
- Les organes de gestion des services privés ou publics, le personnel armé, les têtes couronnées, les conducteurs de taxi moto, (présents au lancement) ont pris conscience de la nécessité de rendre compte de leurs actions aux bénéficiaires de leurs services.
- Les rôles et les responsabilités des acteurs de l'offre et de la demande de redevabilité sont connus par un large public.

Représentants du
commissaire central

Statistiques de visualisation

Têtes couronnées

DEJESUS COMEDY CLUB
 Coordinateurs du projet : Abel MAHOULIKPONTO et Polycarpe KAKPO
 Contact : (229) 66 64 21 73 - Email : polycarpeka@gmail.com

Poster de présentation des résultats de DeJesus Comedy Club

[Découvrez l'ensemble des posters sur le site officiel du Programme](#)

Actualités

Plan d'Appui à l'Etat : planification des activités et identification des synergies de collaboration

Le Programme Redevabilité prévoit un appui aux institutions de l'Etat en vue de l'amélioration de l'offre de redevabilité et du renforcement des institutions de régulation et de contrôle. A cet effet, un accord de financement pour l'opérationnalisation de ce plan d'appui à l'Etat, a été signé le 1er septembre 2022.

Dans le cadre donc de la mise en œuvre de cet accord avec les acteurs étatiques que sont le Ministère de la Justice et de la Législation, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale, la CENA, la Cour des Comptes, le Médiateur de la République et la Vice-Présidence de la République, l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a organisé les 05 et 06 septembre 2022, un atelier d'échanges sur les modalités de partenariat et de validation des planifications annuelles. L'objectif général de cet atelier était de préparer au mieux le démarrage de la mise en œuvre du plan d'action de l'appui à l'Etat.

Sous la supervision de la Coopération Suisse, représentée par le Chargé de Programme Gouvernance, M. Serge-Camille Tonoukouin et de l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité

représenté par M. Henri Valot, Chef d'Equipe et de M. Marc Kokoye, chargé de suivi-évaluation, les différents acteurs participants ont dans un premier temps, procédé à la présentation de leur plans d'action.

Dans un second temps, ils ont identifié les synergies et axes de collaboration avec les autres partenaires du Programme Redevabilité.

[Découvrez aussi cet article en intégralité sur le site du programme](#)



Les participants à l'atelier



Projet Trait d'Union : les OSC du FoSIR réunies en atelier thématique à Dassa

Dans le cadre du Projet **Trait d'Union**, la Maison de la Société Civile (MdSC) a organisé le jeudi 27 octobre 2022, à Dassa, un atelier thématique en prélude à l'organisation du laboratoire d'interpellation inscrit dans le projet.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les axes d'interpellation et les activités subséquentes. Spécifiquement, il s'agissait de: **1- Identifier les défis liés à chaque secteur, les écarts entre les pratiques, les réalités et les normes** et de **2- définir des marqueurs de progrès et les obstacles que pourraient engendrer une approche d'interpellation**.

Avec la participation inclusive de tous les partenaires FoSIR 1 et 2 du Programme Redevabilité, cet atelier a créé un espace de réflexion, de production d'idées, de prise de décision et de planification. A travers des travaux individuels et de groupe, les participants ont identifié des actions concrètes et pertinentes liées à la problématique de chaque secteur devant être objet d'interpellation. Les actions (relatives à chaque secteur) qui concrétiseront la campagne ont été donc arrêtées de même que les modalités pratiques de leur implémentation.

Il faut noter que le Projet **Trait d'Union** est une initiative de la Maison de la Société Civile (MdSC) qui vise à coordonner le déploiement d'une campagne nationale d'interpellation, portées par divers acteurs et centrées sur de réels besoins des communautés dans quatre secteurs: **santé- eau et assainissement- éducation- Etat civil**.

Trait d'Union est l'un des projets subventionnés par le **Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR)** du Programme Redevabilité.



Quelques participants

Actualités

Mise à l'échelle des bonnes pratiques : les porteurs de projets du FoSIR 2021 en atelier d'écriture de documents de capitalisation

« **Capitaliser pour apprendre de ses expériences et vulgariser les bonnes pratiques acquises,** », c'est l'intérêt de l'atelier de travail auquel l'UGP du Programme Redevabilité, a convié les porteurs de projets du FoSIR 2021, du 24 au 26 octobre 2022 à Dassa-Zoumè.

À cet effet, les ONG et intercommunalités ayant reçu les subventions du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR 2021) se sont prêtés à l'écriture et à la finalisation de leurs documents de capitalisation. Au cours de ces trois jours d'atelier

pédagogique, les partenaires ont rédigé leurs documents de capitalisation sur les processus et pratiques de leurs projets avec l'accompagnement de l'UGP et des consultants en capitalisation et en infographie.

[Lisez l'article en intégralité sur le site officiel du programme](#)

Nous avons recueillis pour vous, l'avis de quelques OSC ayant participé à l'atelier :

Réactions de quelques participants



Cet atelier d'écriture est un apport et une plus-value pour moi. J'ai aimé principalement les règles en matière d'écriture qui vont nous aider à produire des documents de capitalisation de qualité. Les formateurs ont été à la hauteur de mes attentes

WEGBE Setondji, Comptable OLA AFRICA



Nous avons été briefés sur l'utilisation des outils contemporains de communication. L'utilisation de ces outils va nous permettre d'améliorer nos productions en matière de capitalisation et de donner plus de visibilité à ce que nous faisons au niveau de nos projets.

OTCHATIDA O. K. Sostène, SSE ECO BENIN



Je suis particulièrement ravi de prendre part à cette formation qui a apporté du concret. Nous avons eu l'occasion d'approfondir les fondamentaux à travers différents formats de capitalisation innovants. Nous pouvons aujourd'hui enjoliver nos documents respectifs.

WABI ALASANE Safiane, Chargé de programme CSID



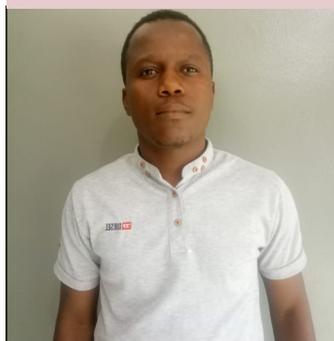
En venant à Dassa, je me demandais comment la formation serait dans la pratique. J'ai été agréablement surprise du contenu que le consultant a développé. C'est à l'honneur de GFA d'avoir déniché le bon formateur à cet effet.

SOGAN Monique, Chargé de projet ACAD



On a beaucoup appris à cet atelier de capitalisation. Les formateurs nous ont vraiment instruit sur comment nous pourrions produire nos documents de capitalisation afin que cela puissent intéresser d'autres partenaires.

Rosalie AGUIAH, Présidente AFASOPS



Je tiens à remercier GFA pour l'organisation de cet atelier qui est très utile pour nous dans la mesure où il nous permet non seulement de mieux communiquer sur l'impact de nos projets, mais aussi de pouvoir réajuster nos stratégies au travers de la capitalisation.

Marc FIOGBE CSE/ SA4N CARE

Interview

« Si la redevabilité peut continuer d'être vulgarisée et adoptée, je crois que nous allons créer une nation juste et prospère », Sa Majesté Dah Djomanmouso



Dah Djomanmouso

Dans ce numéro de notre bulletin d'information, Yves NONVIGNON GBAGUIDI à l'état-Civil et Majesté DAH DJOMANMOUSSO, Ministre chargé des relations avec les institutions de la promotion des valeurs culturelles et endogènes au palais royal d'Agonli, s'est livré au micro de notre cellule de communication sur la Redevabilité des chefferies traditionnelles dans le contexte général de l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique.

Quel regard portez-vous, en tant que Majesté sur la notion de « Redevabilité » ?

Merci à vous. En effet, lorsque quelqu'un a pris ou assume une fonction et que cette personne porte la responsabilité d'offrir les services, elle se doit d'être "redevable" envers les bénéficiaires de ces services. La redevabilité est donc un facteur de compétitivité parce que chacun devrait s'acquitter des responsabilités liées à sa fonction de façon loyale et selon le serment qu'il a prêté.

On dit souvent des rois qu'« ils sont souverains et ne sont pas tenus par le devoir de reddition de comptes » ? Que pensez-vous de cela ?

C'est une belle question et je vous en remercie (...) Aujourd'hui, la royauté est encadrée par un système politique qu'est la démocratie. Vous allez constater qu'il y a un administrateur territorial qui a plus de pouvoir que le roi. Alors, partant de là, nous allons comprendre que le pouvoir du roi est en dessous du pouvoir de la compétence administrative territoriale. Dès lors, le roi est passible de sanction lorsqu'il ne se trouve pas redevable vis-à-vis de ses sujets.

Quel est selon vous, le rôle ou la responsabilité des têtes

couronnées dans le contexte général de l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique ?

Aujourd'hui, les têtes couronnées, comme je l'ai signifié un peu plus haut, sont les garants de nos us et coutumes. Le rôle des rois a cessé d'être plénipotentiaire. (...) Mais aujourd'hui dans un Etat démocratique, le roi est là en tant que point de liaison, en tant que facilitateur et acteur de la paix. Sa responsabilité est de se conformer à l'autorité locale en veillant à qu'il n'y ait pas de dérives liées aux manifestations culturelles. (...)

Quelles sont les attentes de la population en matière de redevabilité ? Si oui, quelles sont les différentes actions à travers lesquels vous rendez compte à la population ?

Le pouvoir régalien nous oblige, quand des réformes sortent, à veiller à leur exécution. C'est une responsabilité. Par exemple au moment de la Covid 19, après avoir compris et été instruit par le pouvoir central, je me suis empressé à me faire vacciner. Et si je suis allé le faire, je suis redevable, vis-à-vis de ma population en leur expliquant qu'ils doivent le faire aussi pour leur santé. (...)

Pensez-vous que la redevabilité des chefferies traditionnelles est une réalité au Bénin ? Quels mots auriez-vous alors à l'endroit de vos pairs pour l'enracinement de la redevabilité dans les chefferies.

Beaucoup de rois vivent encore selon l'ancienne époque et ces rois fragilisent en quelque sorte leur royaume. Beaucoup n'ont pas encore compris qu'ils doivent rendre compte, et qu'ils peuvent plus arracher la femme de leur sujet comme ça se faisait dans le passé. Et c'est le gros travail à faire.

[Retrouvez l'interview en intégralité sur le site officiel du Programme](#)

Propos recueillis par Gwladys ODIN

Programme Redevabilité

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redevabilite.benin@gfa-group.de



La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquittement de la fonction en question".

